

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS



AVIS PUBLIC

Le 11 mai 2023,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 723, situé au 195, grand Sabrevois concernant un projet de lotissement pour la création de 2 lots qui aura pour effet de réduire le frontage des lots à 31.54 mètres et 31.55 mètres ainsi que la superficie à 2 730.60 mètres carrés et 2 730.70 mètres carrés.

- Le règlement de lotissement #402 prévoit à l'article 3.3, tableau 3.3.2 A, que la norme minimale pour le frontage est de 50 mètres.
- Le règlement de lotissement #402 prévoit à l'article 3.3, tableau 3.3.2 A, que la norme minimale pour la superficie est de 4000 mètres carrés.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 18.46 mètres et 18.45 mètres pour le frontage et de 1 269.40 mètres carrés et 1269.30 mètres carrés pour la superficie.

La période de consultation publique aura lieu :
Lundi le 5 juin 2023 à 19h00
À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133.

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

MATHIEU SENÉCAL
Inspecteur en urbanisme

FREDY SERREYN
Directeur général